



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DREAL
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



Le mot de l'équipe de direction



Notre planète a connu en 2020 une crise sanitaire, sociale et économique sans précédent. Dès les premiers jours du confinement, les services de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), intégralement en télétravail, se sont adaptés à ce nouveau contexte professionnel. Ils ont imaginé des solutions pour assurer la continuité du service public, poursuivre la conduite de ses projets, maintenir le niveau des contrôles réglementaires, entretenir le lien avec ses partenaires, faire vivre ses réseaux...

Sous l'autorité des préfètes et préfets de région et départements et en lien avec les acteurs locaux, la DREAL a déployé les politiques de la transition écologique et de la cohésion des territoires à travers ses objectifs stratégiques : rénovation énergétique des bâtiments, gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, accompagnement des territoires à la transition écologique et lutte contre l'artificialisation des sols, mobilités.

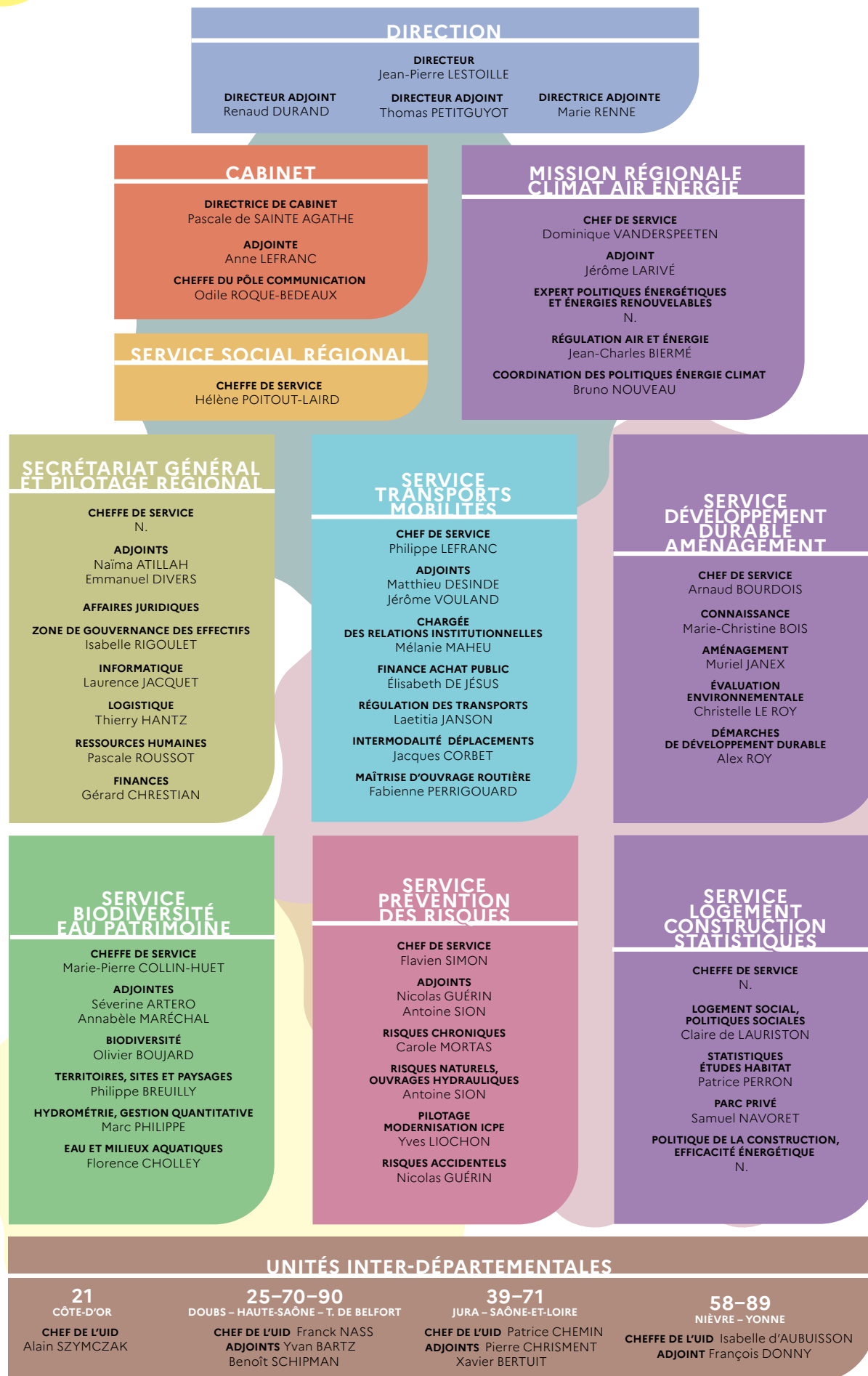
Loin d'être exhaustif quant aux activités réalisées et résultats obtenus, ce document à vocation à mettre en lumière quelques actions illustrant la diversité des missions de la DREAL, ainsi que les politiques publiques qu'elle porte dans les territoires.

Le plan de relance

Lancé dès la rentrée 2020, le plan France Relance, grâce à des moyens financiers sans précédents, soutient des projets pour relancer notre économie et soutenir les enjeux de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Dans leurs domaines de compétences, les services de la DREAL se sont fortement mobilisés pour accompagner de multiples porteurs de projets. La mise en valeur des aires protégées, la reconquête des friches urbaines, la rénovation énergétique des logements privés et la réalisation d'infrastructures liées à la mobilité du quotidien (routières, ferroviaires ou cyclables) font d'ores et déjà partie du dispositif de financement.

Les réalisations concrètes se poursuivront au cours des années 2021 et 2022 avec la même implication de la DREAL au service de nos territoires, de leurs habitants et de leurs entreprises.





CLIMAT AIR ÉNERGIE **MRCAE**

Développement du photovoltaïque au sol, composante de la transition énergétique.



Jusqu'à présent seuls les sites dégradés étaient éligibles aux appels d'offres assurant un soutien tarifaire. Même si l'implantation sur bâtiments, parkings ou sites dégradés demeure l'axe de développement privilégié, les projets se développent désormais sur terres agricoles, nécessitant de se doter d'un cadre d'examen. Elaboré avec la DRAAF et les DDT, le référentiel de la DREAL établit des critères d'acceptabilité pour ces projets, à décliner territorialement.

Production électrique et activité touristique : convergence d'intérêt

Un travail important a été mené avec l'exploitant du barrage hydroélectrique de Vouglans (EDF) sur le régime de concession afin d'optimiser la production énergétique, tout en garantissant la capacité d'accueil touristique et le soutien du cours d'eau en étiage à l'aval du barrage.



DÉVELOPPEMENT DURABLE AMÉNAGEMENT **SDDA**

Accompagnement des acteurs de l'aménagement : sensibilisation, animation, synergie

Un séminaire organisé pour les villes engagées dans le programme « Action cœur de ville », a réuni plus de soixante personnes en septembre, venues s'informer sur les thématiques de l'habitat et du développement économique et commercial des centres-ville. Les journées techniques destinées aux professionnels de la planification, (DDT, CAUE, conseil régional, agences d'urbanisme, bureaux d'études, etc.) ont été réactivées. Plus de 150 personnes ont participé à des webinaires portant sur l'évaluation environnementale dans les documents d'urbanisme, le SRADDET et l'urbanisme favorable à la santé. L'expérimentation régionale pour la mise en synergie des acteurs vers la transition écologique s'est poursuivie sur l'Aire Urbaine Belfort Montbéliard et le CTE de la Nièvre Ligérienne. Des ateliers en visioconférence ont permis de renforcer la gouvernance du projet et se préparer à l'après Covid.



Ouverture du nouveau portail régional de la donnée et de la connaissance IDÉO BFC.

Ce dispositif, co-piloté par l'État et la Région, regroupe des données (brutes, géographiques, statistiques, ouvertes ou restreintes) et des documents offrant à tous un patrimoine de connaissance à l'échelle régionale. La DREAL y contribue activement en diffusant ses données par téléchargement ou via des cartes dynamiques.



TRANSPORT MOBILITÉ **STM**

Mobilisation pour le transport routier

Alerté par les représentants locaux des organisations professionnelles, le préfet de Région a piloté plusieurs « comités de suivi » mis en place à l'initiative de la DREAL, pour échanger sur les difficultés rencontrées pendant la crise sanitaire et les réponses apportées par l'État. Suspendus lors du premier confinement, les contrôles des transports terrestres ont ciblé le respect d'une concurrence saine sur le territoire régional : 812 opérations de contrôles, 4 450 véhicules contrôlés et 1 035 infractions relevées.



Garder le rythme pour les chantiers d'infrastructures

Perturbée en début de crise, l'activité des différents chantiers a été maintenue : 130 M€ investis dont 60 % entre avril et novembre avec quelques opérations emblématiques. **RCEA** : le programme d'accélération de mise à 2 x 2 voies se poursuit à un rythme soutenu. **RN57** : mise en service de la section A36 Devecey en novembre 2020. **RN19** : derniers travaux de la déviation de Port-sur-Saône pour une mise en service fin 2021.



Une année exceptionnelle pour le vélo

L'appel à projet « continuités cyclables » a été un vrai succès : sept opérations retenues et un cofinancement de 1,7 M€. Un deuxième appel à projets du Fonds Mobilités Actives « aménagements cyclables » a recueilli onze candidatures.

SPR & UD PRÉVENTION DES RISQUES

Risques industriels : des contrôles ciblés

Déchets. Alors que des efforts importants sont demandés aux citoyens dans la gestion de leurs déchets, la DREAL a programmé une action de contrôle ciblée sur la grande distribution, importante productrice de déchets et d'emballages. Une trentaine de contrôles ont été réalisés dans différents types d'enseigne (alimentaire, bricolage, jouets, etc.) **Pression.** Grâce à une action de contrôle sur des équipements sous pression, deux références de bouteilles de transport d'hélium grand public ont été retirées du marché, car elles ne respectaient pas les normes élémentaires de sécurité. **Gaz.** Les travaux d'aménagement ou de voirie occasionnent régulièrement des dommages sur des canalisations de gaz, entraînant des atteintes à la sécurité des personnes. La DREAL a réalisé une visite inopinée sur un chantier de pose de fibre optique dans le cadre de la réforme anti-endommagement des réseaux de transport de gaz.



Désordres miniers : coordination des actions correctives

Quatre désordres sont apparus pendant l'année dans la région. L'effondrement le plus important a atteint une profondeur de 16 m sur 7 de diamètre. La coordination des différents acteurs (expert, entreprise, etc.) par la DREAL a permis de diagnostiquer rapidement la situation et de rédiger le cahier de charge des travaux.

Orisk : nouvelle version plus complète

Le nouveau site internet de l'observatoire du risque inondation a été mis en ligne dans un format plus accessible (version mobile), avec un contenu mieux adapté aux besoins des collectivités territoriales et un nouveau volet sécheresse.



SBEP BIODIVERSITÉ EAU PATRIMOINE

Cascade des Tufts : concilier fréquentation et préservation du site

Le site de la Cascade des Tufts sur la Cuisance constitue un habitat fragile, abritant plusieurs espèces protégées. Depuis quelques années, sa fréquentation augmente, portant atteinte à la cascade et ses abords. Afin de préserver durablement la qualité du site tout en permettant un accès raisonné du public, un projet de protection réglementaire a été initié par les services de l'État avec la commune. Des prescriptions ont été formulées dans un projet d'arrêté préfectoral de protection des habitats naturels. Premier du genre en région, la proposition a reçu un avis favorable à l'unanimité du conseil scientifique régional du patrimoine naturel, suivi d'une délibération de même nature de la commune.



Plan national d'action Lynx : poursuite de la concertation

La Ministre de la Transition Écologique a confié au préfet de Région la responsabilité d'engager l'élaboration d'un plan national en faveur du Lynx en août 2018, en s'appuyant sur la DREAL et l'OFB, avec l'objectif d'assurer un bon état de conservation de l'espèce. Grâce aux travaux de concertation engagés depuis 2019, une première version a été soumise aux membres du comité de pilotage, puis examinée par le CNPN fin 2020. Les experts ayant formulé certaines recommandations, la concertation se poursuit, avec pour objectif un nouvel examen par le CNPN mi 2021 pour une validation en fin d'année.



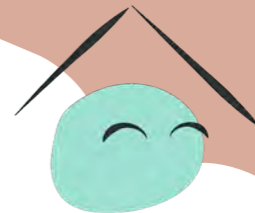
SLCS LOGEMENT CONSTRUCTION STATISTIQUES

Aides à la pierre : un levier pour répondre aux besoins sociaux, aux équilibres territoriaux...

Pour de nombreux territoires, la démolition du parc obsolète est un enjeu fort. La programmation a concerné 1 202 logements en 2020. Au total, ce sont 8 M€ d'aides directes qui ont été attribuées aux bailleurs sociaux. Ces derniers ont par ailleurs été mobilisés par une ambitieuse réforme du secteur HLM, les conduisant à se regrouper.

... et aux exigences de transition écologique

À côté de ses aides traditionnelles, l'ANAH a développé un nouveau dispositif, appelé MaPrimRenov', dans le but de « massifier » la rénovation énergétique de l'habitat individuel, conduisant à une forte hausse des financements attribués. Au total, plus de 72 M€ d'aides ont été attribuées pour rénover plus de 10 000 logements. Les 160 M€ de travaux occupent 2 500 emplois, contribuant à soutenir l'activité économique du secteur.



AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Retour d'expérience

Afin d'améliorer la pertinence et la qualité des avis mais aussi leur prise en compte dans la réalisation des projets, un retour d'expérience de l'instruction des dossiers d'autorisation environnementale a été engagé depuis 2019, en particulier sur le secteur de l'éolien.

L'année 2020 a été l'occasion d'achever certaines réalisations : la méthodologie de prise en compte de la saturation paysagère pour les parcs éoliens, validée par les DDT et diffusée aux inspecteurs ICPE, ou la charte du cadrage des projets éoliens.

Des travaux menés avec la LPO sont en cours pour constituer la bibliographie à disposition et consolider la doctrine pour la protection des espèces protégées.

Un point d'étape réalisé en décembre avec l'ensemble des services concernés de la DREAL a permis d'identifier de nouveaux travaux méthodologiques à mener et d'acter le plan d'actions pour l'année 2021 avec la mise en place d'une expérimentation d'instruction en mode projet, ainsi que des actions de formation et d'acculturation.



LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS

Les collectivités s'emparent de la compétence

La DREAL s'est fortement mobilisée avec ses partenaires, CEREMA, ADEME, Banque des Territoires et Région pour rendre cette loi accessible aux collectivités de notre territoire. Grâce à un accompagnement permanent, 80 % des communautés de communes ont choisi de prendre cette nouvelle compétence « mobilité », plaçant la Bourgogne-Franche-Comté parmi les régions où elle a été la mieux intégrée.

Aux côtés de la Région, cheffe de file des mobilités, la DREAL poursuivra son action auprès des collectivités. Cela se traduira notamment par une information continue auprès des élus et des services, et la mise en place de dispositifs financiers ponctuels ou de droit commun.

La DREAL s'attachera également à privilégier une approche transversale en liant les enjeux de mobilité à ceux de l'aménagement du territoire, de la transition énergétique, de l'économie, de la santé et de la solidarité.



QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

Reconquérir la qualité de l'eau potable

Afin de reconquérir de manière pérenne la qualité de l'eau potable au regard des pesticides, en déclinaison du 3e Plan Régional Santé et Environnement, l'État (DREAL, ARS, DDT) se met au service des territoires pour transformer les démarches actuelles de protection de la ressource en véritables projets de territoire agri-environnementaux.

Quatre collectivités ont ainsi été pré-ciblées parmi celles dont les captages sont identifiés comme prioritaires dans les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), tenant compte du contexte agricole et de la mobilisation des élus. De premiers échanges ont eu lieu avec ces collectivités et la consolidation des partenariats doit se faire en 2021.

L'objectif est de mettre en cohérence les différents outils financiers (PSE, PAT, CLS...) portés par l'État et les agences de l'eau et d'assurer une meilleure gouvernance territoriale.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT

Plan de déploiement du Service d'Accompagnement à la Rénovation énergétique (SARE)

En 2020, la DREAL s'est particulièrement impliquée dans l'élaboration du plan de déploiement régional du Service d'Accompagnement de la Rénovation Énergétique (SARE), aux côtés de la Région et de l'ADEME.

Un travail partenarial fructueux puisque ce plan, sur 3 ans (2021-2023), a été signé durant l'été 2020 après une longue maturation. Depuis lors, les crédits nationaux pour informer, conseiller et accompagner les ménages dans leur projet de rénovation énergétique abondent les fonds de la Région et sont mobilisables selon un schéma bien établi. Cette addition des financements publics (10,7 millions d'euros) était indispensable pour proposer aux ménages un service de qualité.

Un objectif de 1 600 ménages accompagnés pour la réalisation de travaux de rénovation globale de leur logement a été fixé sur la durée du plan.



QUANTITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

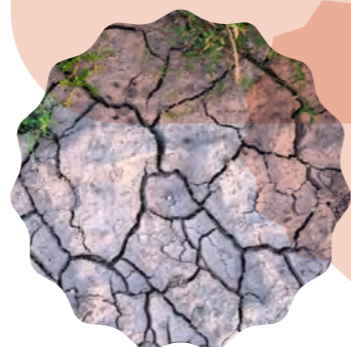
Mieux gérer les épisodes de sécheresse

Avec des alertes dès le mois d'avril, la région a connu une période d'importante sécheresse pour la troisième année consécutive, témoin de sa vulnérabilité grandissante à ce type d'évènements qui affecte l'ensemble des usages.

Afin d'améliorer la gestion de ces épisodes, le travail partenarial animé par la DREAL associant l'ARS, la DRAAF, les DDT et l'OFB a été poursuivi et a donné lieu à d'importantes concertations avec les représentants des usagers aux niveaux régional et départemental.

Ce travail vise notamment le redécoupage des unités d'alerte selon une logique hydrographique, l'harmonisation des seuils d'alerte et des mesures de restriction des usages, et la coordination dans les sous-bassins inter-départementaux.

Il est mené en cohérence avec la refonte de ces dispositifs engagée au niveau national et des bassins hydrographiques qui doit aboutir en 2021.



ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Artificialisation des sols. L'objectif « zéro artificialisation nette » ZAN figure au projet de loi climat et résilience et est inscrit dans le SRADDET approuvé. Les travaux menés en 2020 ont permis de s'approprier et contextualiser le sujet à l'échelle de la région, et de commencer à sensibiliser les services de la DREAL à cet enjeu et les aider à identifier des leviers d'action. Le cahier des charges d'une enquête de nature sociologique auprès des acteurs de l'aménagement a été élaboré. En parallèle, la DREAL, en copilotage avec la Région, a initié un groupe d'échanges sur l'objectif ZAN dans le cadre du ROCER (réseau d'observation de la consommation d'espaces en région). Il regroupe des professionnels de l'aménagement et les collectivités intéressées pour partager les informations et définir les lignes de conduite régionales. Enfin la DREAL a élaboré le cahier des charges du premier appel à projet régional pour le recyclage de friches, qui a été lancé en février 2021.

Plateforme coopération transition. De nombreux acteurs agissent concrètement en faveur de la transition écologique et solidaire dans les territoires bourguignons et francs-comtois : associations, collectifs citoyens, entreprises, chercheurs, collectivités, institutions et particuliers. La mise en synergie de toutes les bonnes volontés est un enjeu de taille si l'on souhaite être à la hauteur de l'urgence écologique et sociale. La plateforme « Coopération Transition » portée par la DREAL vise à faire découvrir les initiatives des uns et des autres, ouvrir le débat et surtout donner envie d'agir ensemble.

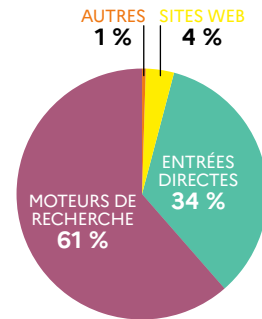
Plans Climat Air Energie Territoriaux. La 4ème rencontre des territoires « PCAET » a eu lieu le 6 octobre 2020. Organisé en webinar, cet événement a rassemblé 100 participants originaires de collectivités, de services de l'État ou de partenaires. Avec la présentation des outils et expériences permettant d'inscrire la résilience dans les projets et les outils territoriaux, cette journée a été l'occasion de mettre en avant les possibilités offertes par le Plan de relance pour accélérer les actions des territoires (déploiement des contrats de relance et de transition écologique - CRTE).

Chiffres clés

COMMUNICATION

La com en quelques chiffres

- 24 communiqués de presse
- 17 dossiers et invitations de presse
- 72 contacts presse
- Productions PAO (plaquettes, affiches, logos, rapports et lettres électroniques thématiques).
- 13 lettres internes
- 12 Fils infos
- 240 revues de presse pour 300 abonnés

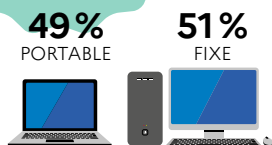


Portes d'entrée sur le site internet de la Dreal

SYSTÈME D'INFORMATION

Évolution des types d'ordinateurs de la DREAL

En mars 2020



En décembre 2020



Portables déployés entre octobre et décembre 2020



Interventions informatiques à distance depuis mars



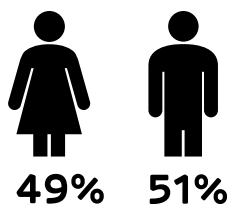
Audio et web conférences en 2020



FONCTIONNEMENT

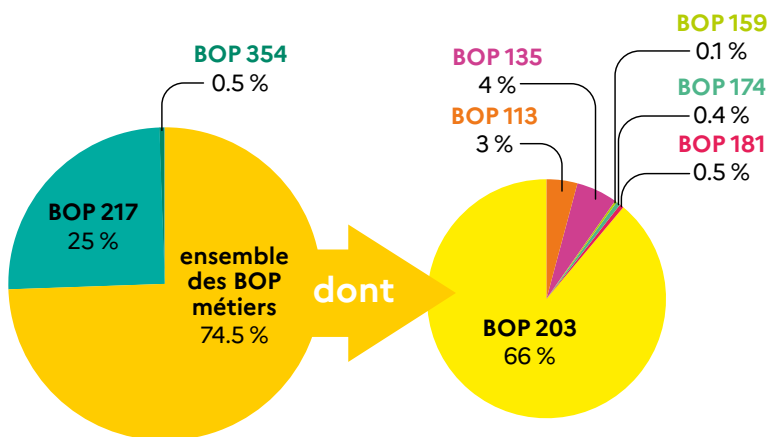
Fin 2020 la DREAL Bourgogne-Franche-Comté compte **440 AGENTS***

*dont 18 au CPCM (Centre de prestations comptables mutualisé)



avec un âge moyen de **47 ans 2 mois**

Pour un budget annuel global **DE 211 MILLIONS D'EUROS**



BOP 113 : eau biodiversité BOP 135 : urbanisme territoires aménagement habitat BOP 159 : expertise information géographique BOP 174 : énergie BOP 181 : risques BOP 203 : transport mobilités infrastructures BOP 217 : dépenses de personnel BOP 354 : moyens généraux

GLOSSAIRE

ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie **ANAH** : agence nationale pour l'amélioration de l'habitat **ARS** : agence régionale de santé **BOP** : budget opérationnel de programme **C(R)TE** : contrat (de relance) transition écologique **CAUE** : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement **CEREMA** : centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement **CLS** : contrats locaux de santé **CNPN** : conseil national de la protection de la nature **DRAAF** : direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt **DDT** : direction départementale des territoires **EDF** : électricité de France **ICPE** : installations classées pour la protection de l'environnement **LOM** : loi orientation mobilités **LPO** : ligue de protection des oiseaux **OFB** : office français de la biodiversité **PAT** : projet d'aménagement des territoires **PCAET** : plan climat-air-énergie territorial **PSE** : paiement pour services environnementaux **RCEA** : route centre-Europe / Atlantique **ROCER** : réseau d'observation de la consommation des espaces en région **SARE** : service d'accompagnement de la rénovation énergétique **SDAGE** : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux **SRADET** : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires **ZAN** : zéro artificialisation nette

**DREAL
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

CITÉ ADMINISTRATIVE VIOTTE,
5 VOIE GISÈLE HALIMI | BP 31269 | 25005 BESANÇON CEDEX
bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr | 03 39 59 62 00